Accusé de réception en préfecture
091-219102001-20210318-DEL2021027-DE
Date de réception préfecture : 01/04/2021

Département de l'ESSONNE

Arrondissement d'ETAMPES

Commune de DOURDAN

Nomenclature N° : 8.8

N°DEL2021027

République Française

Extrait du registre des DELIBERATIONS

du Conseil Municipal du 18 mars 2021

Conseillers en exercice : 33

Présents : 30

Votants : 33

Objet : Déploiement de la 5G

Le 18 mars 2021 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Monsieur le Maire le 12 mars 2021, s'est réuni sous la Présidence de Paolo DE CARVALHO, à la salle des fêtes de Dourdan.

PRESENTS : Paolo DE CARVALHO – Josépha BREBION – Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT – Mohamed MOURDI – Karina STUDER – Philippe CELESTIN — Daouda TIMERA - Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Marc PLISSONNEAU – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN – Nadia LOUGHSALA -Barbara FAUSSET – Maryvonne BOQUET – Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Eric POUBANNE – Olivier BOUTON– Nessa DAVRAIN - Nassima SEMSARI - Fabrice BARON – Rémi CROUZET, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Maxime FAUSSET-VANNIER a donné pouvoir à Josépha BREBION, Sabrina BERSY a donné pouvoir à Mohamed MOURDI, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Marc PLISSONNEAU conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Murielle VIEYRA

Le Conseil municipal entend l'exposé de Benoît PANOT :

Dans le cadre du déploiement de la 5G, l'Anses a été saisie afin de conduire une expertise sur l'exposition de la population aux champs électromagnétiques de la 5G et sur les éventuels effets sanitaires.

L'Agence a publié un rapport préliminaire le 27 janvier 2020, sur l'avancement de ses travaux qui présente un premier travail de recensement des études scientifiques disponibles, mais qui n'a pas à ce stade permis de lever les interrogations sur les risques sanitaires.

En effet, l'Anses alerte sur *« un manque de données scientifiques sur les effets biologiques et sanitaires potentiels liés à l'exposition aux fréquences autour de 3,5 GHz », « (...) Ce qui est préjudiciable pour l'étude de leurs conséquences éventuelles sur la santé des populations et compte tenu de leurs utilisations à venir ».*

Au regard des interrogations qui subsistent en matière de santé publique, mais également des recommandations du Haut Conseil pour le Climat sur la nécessité d'une évaluation préalable de l'impact environnemental, une prise de position à ce stade serait prématurée.

Le positionnement de la Commune sur ce sujet ne pourra intervenir qu'à la parution des résultats des études qui viendront éclairer ce débat.

Il est précisé aux membres du Conseil municipal que la société Orange a contacté la Mairie pour l'implantation en test d'une antenne 5G et qu'un refus lui a été opposé.

Considérant les interrogations de la commune en matière de risque sanitaire, économique et environnemental, liés au déploiement des antennes relais 5G,

Considérant que dans l'attente des conclusions de l'ANSES sur l'exposition de la population aux champs électromagnétiques de la 5G et sur ces éventuels effets sanitaires, la Commune entend s'opposer systématiquement aux installations d'antennes 5G sur son territoire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **décide à la majorité, par :**

- **31 voix POUR :** Paolo DE CARVALHO - Josépha BREBION + le pouvoir de Maxime FAUSSET-VANNIER– Rémy BRUNEL – Isabelle PRADOT – Benoît PANOT – Estelle PARANT - Mohamed MOURDI + le pouvoir de Sabrina BERSY – Karina STUDER – Philippe CELESTIN – Daouda TIMERA – Murielle VIEYRA – Pascal AUDOUIN – Jean-Christophe MARMILLON – Sébastien COMBELLES – Laurent LARREGAIN – Christelle AMAND – Marc PLISSONNEAU + le pouvoir de Nadia LE BOURNOT – Christine DOS SANTOS – Nathalie POULAIN - Nadia LOUGHSALA – Barbara FAUSSET - Maryvonne BOQUET– Gérard DIAZ – Sylvine HENDELUS – Olivier BOUTON - Nassima SEMSARI - Nessa DAVRAIN - Eric POUBANNE,
- **2 voix CONTRE :** Rémi CROUZET – Fabrice BARON.

- **de surseoir à statuer**, sur toutes autorisations d'implantation d'antennes liées à la téléphonie de cinquième génération sur le territoire communal, et ce jusqu'à la publication du rapport de l'ANSES attendu en 2021 sur les effets de cette nouvelle technologie sur la santé,
- **de s'engager à porter** à la connaissance des Dourdannais toutes demandes d'opérateurs d'installation d'antennes 5G sur le territoire communal,

Acte rendu exécutoire :
- **Publié le :** 1 AVR. 2021
- **Transmis au représentant de l'Etat**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme
Le Maire

Paolo DE CARVALHO

MAIRIE DE DOURDAN (ESSONNE)